

Mesdames et Messieurs les Présidents (es)
des Associations
s/c des Correspondants

Strasbourg, le 06 septembre 2020

CONVOCA T I O N

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU COMITE DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN DE TENNIS DE TABLE

Comme nous vous l'avons confirmé par mail le 25 août 2020, les représentants des associations sont convoqués en assemblée générale ordinaire le

MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020 à 19h30

MAISON DES SPORTS

4 rue Jean Mentelin – 67200 STRASBOURG

Chaque association affiliée délègue à l'Assemblée Générale **la personne élue à cet effet**. Si cette personne est empêchée, elle peut être remplacée par un autre membre de l'association qui doit être muni d'un pouvoir signé (formulaire joint) **par le délégué élu à cet effet lors de l'assemblée de son association**. Nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de se faire représenter par un délégué d'une autre association comme le vote par procuration n'est pas admis. Les représentants participant aux Assemblées générales disposent d'un nombre de voix déterminé selon le barème fixé par la FFTT tenant compte du nombre des licences traditionnelles et promotionnelles.

Comme vous le savez déjà, l'actuel Comité Directeur du Comité Départemental la Ligue achève son mandat cette année. **Notre Assemblée Générale Ordinaire procédera par conséquent à l'élection du nouveau Comité Directeur et de son Président pour la prochaine olympiade. Le Comité Départemental est administré par un Comité Directeur de 10 membres élus au scrutin secret plurinominal majoritaire à un tour pour une durée de 4 ans**. Ses membres sont rééligibles. Seules peuvent être élues au Comité Directeur les personnes âgées de 16 ans révolues et licenciées d'un groupement sportif affilié à la FFTT et ayant son siège sur le territoire du Comité Départemental du Bas-Rhin.

Nous invitons toutes les personnes motivées par un travail d'équipe dans l'intérêt général du tennis de table départemental à **faire acte de candidature** avec la fiche jointe à retourner au siège du Comité pour le 20 septembre 2020 avec copie par mail à n.vejux@orange.fr.

**Comité Départemental du Bas-Rhin
de Tennis de Table**

Maison des Sports

4 rue Jean Mentelin • BP 95028
67035 STRASBOURG Cedex 2

T 03 88 26 94 41

F 03 88 26 94 42

M tennis.table@crosa.com

Association déclarée - Loi 1908 - Volume XXVIII, folio n° 60/67
Tribunal d'Instance de Strasbourg

RIB 10278 01008 00027133845 69

En raison du contexte sanitaire, nous limiterons l'accès de l'assemblée :

- **Aux seuls représentants des clubs désignés ou selon pouvoir**
- **Aux membres actuels du Comité ainsi qu'aux candidats pour 2020-2024**
- **Aux récipiendaires invités**
- **Aux représentants de nos Partenaires Institutionnels**

Merci de vous présenter masqués à la Maison des Sports, et pour les représentants d'un stylo comme matériel électoral.

ORDRE DU JOUR

19h00 : Pointage des délégués des associations, vérification des pouvoirs, accueil des personnalités

19h30 : Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1. Adoption du P.V. des AG Ordinaire et Extraordinaire du 8 oct 2019. (Cf <http://cd67tt.com/>)
2. Rapport moral du Président
3. Rapport d'activités des 3 Branches (en complément des rapports écrits)
 - Administratif – Institutions
 - Sportif
 - Technique et Développement
4. Présentation des comptes de résultat et du bilan de l'exercice 2019/2020
6. Rapport des réviseurs aux comptes et quitus au trésorier
5. Approbation des comptes et décharge au trésorier
6. Désignation des réviseurs aux comptes pour l'exercice 2020/2021
7. Présentation du budget 2020/2021 et approbation
8. Réponses aux questions et vœux (*)
9. **Assemblée électorale : présentation des candidats, désignation des scrutateurs, élection à bulletin secret du Comité Directeur, du Président, élection des représentants du Comité Directeur à la Ligue et aux Assemblées Générales de la FFTT**
10. Mérites – récompenses, Trophées de développement (durant le dépouillement)
11. Mot du nouveau Président
12. Interventions des personnalités
13. Clôture de l'Assemblée

Nicolas VEJUX
Président



() Les responsables d'association désirant qu'une réponse soit apportée à une question d'ordre général ou souhaitant émettre un vœu sont invités à faire parvenir leur demande pour le 20 sept 20 à la MdS et via mail à n.vejux@orange.fr*

**Comité Départemental du Bas-Rhin
de Tennis de Table**

Maison des Sports

4 rue Jean Mentelin • BP 95028
67035 STRASBOURG Cedex 2

T 03 88 26 94 41

F 03 88 26 94 42

M tennis.table@crosa.com

Association déclarée - Loi 1908 - Volume XXVIII, folio n° 60/67
Tribunal d'Instance de Strasbourg

RIB 10278 01008 00027133845 69